

CONNAÎTRE ET UTILISER UN ÂNE



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Partir à la campagne, c'est aussi partir à la rencontre des animaux. Certaines personnes possédant des lieux d'accueil choisissent d'avoir des animaux domestiques pour permettre aux accueillis de faire cette rencontre, avec l'animal. Au delà des chiens, chats, poules et lapins, l'âne est souvent perçu comme un animal très compatible avec la notion d'accueil. Qu'en est-il en réalité ?

Fiches techniques

Comment choisir son âne ?

Le choix d'un âne mâle, hongre ou femelle dépend de ce que l'on souhaite en faire : élevage ou accueil par exemple. L'âne mâle peut se révéler dangereux, la femelle présente des sautes d'humeur en fonction de son cycle hormonal, l'hongre est plus constant et généralement doux.

S'occuper de son âne ?

Laisser les jeunes ânes avec leur aînés au moins jusqu'à deux ou trois ans. L'âne a besoin de la compagnie des siens, un poney ou cheval peut aussi faire l'affaire. Tout autre animal n'aura pas assez de contact social avec l'âne qui risque rapidement de s'ennuyer et de mal se sociabiliser.

Hébergement

Un pacage avec une grande biodiversité est à privilégier (un bois, pour se mettre à l'abri et une prairie naturelle pour se nourrir et gambader). Plusieurs petits pacages sont préférables à une plus grande (gestion de la surface pacagée et permet de manier l'âne régulièrement). Un abri peut être construit afin de le protéger de la pluie et des mouches, mais il n'est pas obligatoire.



Alimentation

La digestion de l'âne dure au moins deux jours.

- La nourriture au printemps et en été

L'herbe a été faite pour nourrir les ânes, et elle suffit largement à leur bonheur. Quelques chardons, des ronces, de l'aubépine, une pincée d'épines noires, des branches de noisetier, de frêne, d'orme, de charme, seront pour lui le plus délicieux des desserts.

Il faut donc proscrire toute nourriture supplémentaire. Orge, avoine, blé, maïs, granulés sont totalement inutiles et ne pourraient que produire une fourbure.

Souvenez-vous également que là où une vache ne trouve plus rien à brouter, il reste encore un vrai gueuleton pour l'âne...

- La nourriture l'hiver

Du foin, encore du foin, et toujours du foin, de la paille, plus quelques heures de liberté pour aller broutiller du vert si le terrain n'est pas trop détrempé.

Un âne de taille moyenne a besoin de 5 kilos de foin par jour.

Il est bon de rajouter une pierre à sel pour donner les compléments en sels minéraux.

Le terrain idéal pour un âne l'hiver est une forêt. Il trouvera toujours de quoi grignoter entre les buissons, les ronces et l'écorce des arbres, ceci venant bien sûr en complément du foin.

(source : <http://www.bourricot.com>)

L'âne ne doit pas recevoir trop de nourriture, originellement, il vit dans des milieux pauvres en nourriture et est donc adapté pour se nourrir peu et d'aliments peu énergiques.

- L'eau

L'âne boit entre 5 et 10 litres par jour (ce qui fait environ 3 mètres cubes par an), selon la saison, selon qu'il mange du vert ou du sec. Il aime l'eau très propre.

Santé et soins :

Il existe des problèmes très fréquents et graves de fourbures alimentaires. Le seul moyen d'éviter cela est d'éviter tout excès alimentaire (friandises, grains, maïs aussi herbe de printemps...)

L'âne craint beaucoup l'humidité froide : une surveillance accrue sera faite par mauvais temps qui dure.

- Le parasitisme interne

Il peut être vermifugé deux à trois fois par an. Seulement, les vers peuvent devenir résistants et les défenses immunitaires de l'âne diminuent. Une analyse du crottin peut être effectuée avant vermifuges et voir s'il est nécessaire ou non de vermifuger.

Le grattage de queue, le poil terne, la toux et la pâleur des muqueuses sont des bons indicateurs d'infection par les vers.

Il est possible de vermifuger les ânes en leur faisant ingurgiter de l'ail ou d'autres plantes vermifuges. Cela permet une régulation des parasites.

La rotation des pacages permet aux prairies de s'auto nettoyer : 6 mois sont nécessaires. Le mélange avec d'autres animaux pacageant les mêmes parcelles diminue aussi la contamination des parcelles.

- Les sabots

Il faut tailler les sabots des ânes une à trois fois par an, selon la pousse. Cette opération est primordiale, au risque de causer aux membres des lésions irréversibles. Car lorsque le sabot pousse trop long (ce qu'on appelle la «babouche»), l'âne marche sur l'articulation de son pied, qui est alors en extension perpétuelle. Pour tailler les sabots, il faut faire venir le maréchal-ferrant. Les sols durs ne suffisent pas toujours à parer naturellement les sabots.

Eduquer son âne

« Un cheval se dresse, un âne s'éduque »

Le cheval est un animal migrateur, sa survie individuelle dépend de la fuite du groupe. Il appartient à un groupe hiérarchisé, il est donc constitué pour obéir à des règles de groupes, à ses dominants.

L'âne est territorial. Anatomiquement, il ne peut galoper longtemps, il n'est pas adapté à la fuite. Il vit dans un groupe non hiérarchisé, tous les individus du groupe surveillent, en cas de danger, les ânes se réunissent pour se battre.

Comment approcher un âne

Il faut respecter la bulle de l'âne, c'est-à-dire un cercle autour de lui qu'il ne laisse pénétrer que si la confiance est établie.

On l'aborde les bras le long du corps (et non le bras en avant, ce qui représente une agression pour lui), en allant vers son épaule (les ânes aiment être grattés à la base de l'encolure et jamais entre les deux yeux). L'âne est territorial, il ne doit pas être « embêté » dans son parc. Eviter de lui donner une friandise à la main : en excès cela peut être néfaste pour l'âne et induit une relation erronée avec son propriétaire : celui du distributeur automatique de nourriture.

Il faut instaurer un climat de confiance en demandant toujours les mêmes choses de la même manière.

Pour s'occuper de l'âne, mieux vaut le sortir de son parc et lui apporter les soins nécessaires entrecoupés de câlins, gratouilles et autres gentillesse gestuelles et verbales.

Que faire avec un âne

L'élevage : pour cela, mieux vaut avoir une première expérience de l'âne, que ce soit en balade, attelage ou traction animale.

Pour en savoir plus :

Voici un site internet très complet avec de nombreuses informations sur les ânes et les mulets : les différentes races, leurs utilisations, leur histoire, le forum, les petites annonces, l'élevage, la randonnée avec un animal de bât, l'attelage, l'équitation et nos partenaires ; professionnels de l'équidé.

<http://www.asinerie.net>

Les balades : l'âne est porteur et peut prendre en charge les bagages. Chaque étape doit être pensée et le parcours adapté à l'âne, à son éducation et à son expérience.

Pour entrer en contact avec un professionnel : <http://www.ane-et-rando.com>

Ou pour en savoir plus : www.bourricot.com, site très complet sur l'âne et ses amoureux.

La traction attelée : elle se re-développe de plus en plus et permet un travail sur des parcelles de petites tailles (comparé à la traction attelée avec un cheval).

Pour en savoir plus ou se former :

PROMMATA, association à but non lucratif, créée en 1991 par des agriculteurs passionnés de traction animale, dans le but d'aider les personnes qui travaillent, ou souhaitent travailler, avec des animaux de trait.

<http://www.prommata.org/>

Obligations légales d'un détenteur d'âne

1) Identification généralisée

Décret 2001-913 du 5 octobre 2001 : Tous les équidés (donc les ânes aussi) doivent être identifiés avant le 31/12/2002 et le document idoine édité par le SIRE doit toujours suivre l'animal. Contactez les Haras Nationaux les plus proches pour la procédure d'identification. Il faudra un déplacement (payant) de votre vétérinaire, qui remplira une fiche (nombre d'oreilles, direction des pattes, couleur de la robe, etc...), la dite fiche que vous enverrez aux Haras Nationaux qui vous renverront plus tard la fiche SIRE avec le numéro d'immatriculation de votre bourri. Si votre âne est un âne de race, contactez l'association qui gère son stud-book afin qu'elle vous indique les modalités supplémentaires, notamment le puçage électronique.

2) Suivi médicamenteux

Directive européenne 2000/68 CE : En vue du contrôle des résidus médicamenteux, un formulaire «Traitement médicamenteux» doit être présent avec la fiche SIRE et être complété par le propriétaire qui doit choisir la destination ultime de son âne lorsqu'il trépassera.

3) Le registre d'élevage

Arrêté du 5 juin 2000 : Un registre d'élevage doit être tenu par tous les détenteurs d'ânes, y compris lors d'un transport en camion. Ce registre, qui peut être un simple cahier, doit mentionner tous les mouvements d'animaux et conserver trace de toutes les interventions (ordonnances, étiquettes d'aliments, vermifuge)

Et n'oubliez pas d'assurer votre âne !



Photos : Vagabond'âne (<http://www.vagabondane.com>)

N'hésitez pas à nous contacter :
Accueil Paysan Languedoc-Roussillon
10 allée des marronniers
11 300 Limoux
Tel : 04 68 31 01 14
languedoc-roussillon@accueil-paysan.com